

n° 48 – 2006/4

Belgique - België
P.P.
5030 Gembloux
6/ 68064

Le Bulletin Campanaire

Association Campanaire Wallonne a.s.b.l.



*XVe Congrès de la Fédération
Mondiale du Carillon à Gdansk*



Le Bulletin Campanaire

Association Campanaire Wallonne a.s.b.l.

*Trimestriel de l'Association Campanaire Wallonne a.s.b.l.
L'ACW est Membre de la Fédération Mondiale du Carillon*

Objectifs : Fondée en 1994, l'Association Campanaire Wallonne a pour objet la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire (carillons, cloches, mécanismes d'horlogerie de tours... et tout ce qui s'y rapporte) des Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale.

Siège social et Secrétariat : Rue de la Station, 48
B-5080 Rhisnes
Belgique (Belgium)
☎ +32-(0)81-56.69.60

Conseil d'Administration :

Président :	Thibaut Boudart
Vice-Président :	Emmanuel Van der Heyden
Secrétaire :	Philippe Slégers
Trésorière :	Pascaline Flamme
Administrateurs :	Emmanuel Delsaute Serge Joris Jean-Christophe Michallek

Cotisations annuelles : Belgique : par virement au compte n° **068-2436615-02**

Membre de soutien et administrations : 30 €

Membre ordinaire : 14 €

Conjoint(e) : 6 €

Etudiant(e) et demandeur d'emploi : 6 €

Etranger : Union Européenne : 14 €

Hors Union Européenne : 16 €

IBAN : BE32 06824366 1502

BIC : GKCCBEBB

Sommaire

Editorial	p. 3
Cotisations et tarifs publicitaires 2007	p. 4
Le recensement des cloches : un travail de titan - <i>E. Delsante</i>	p. 5
Une nouvelle coulée de cloches à Tellin, le 21 juillet - <i>Th. Boudart</i> ..	p. 14
Echos de la Fonderie Slégers-Causard de Tellin – <i>B. Slégers</i>	p. 15
XVe Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon – <i>S. Joris</i>	p. 18
En direct de la Fédération Mondiale du Carillon – <i>S. Joris</i>	p. 23
Premières horloges monumentales dans les anciens Pays-Bas méridionaux et l'ancienne Principauté de Liège – Essai de cartographie (III) – <i>J.-P. De Caluwé</i>	p. 27
Potins campanaires	p. 39
Le saviez-vous ? Une cloche pour se souvenir - <i>Ph. Dufrêne</i>	p. 43
La revue des revues	p. 45
Courrier reçu	p. 48
Nouvelles publications	p. 49
Une excellente idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année	p. 52
Agenda	p. 53

o0o

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

*La reproduction des articles et des illustrations de ce Bulletin Campanaire n'est autorisée
que moyennant accord de la rédaction et des auteurs.*

Site Internet : <http://www.carillons.be> - postmaster@carillons.be

Page de couverture :

**Hôtel de ville de Gdansk (Pologne), siège du XVe congrès de la
Fédération Mondiale du Carillon. La tour de l'édifice abrite un
carillon de 37 cloches, reconstruit par Eysbouts en 2000.**

Editorial

L'été 2006 a été particulièrement fertile en événements campanaires de tous types.

Il a vu l'ACW s'affirmer au Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon à Gdansk (Pologne), ainsi que lors de la seconde édition de la coulée de cloches en plein air à Tellin, où l'appui de membres de notre conseil d'administration a été, une fois de plus, déterminant et fort apprécié par les organisateurs.

Les divers festivals et cycles de concerts de carillon mis sur pied pendant la saison estivale en Wallonie ont permis de poursuivre la fidélisation du public à ce type d'événement. L'ACW a encouragé ces manifestations par l'octroi d'un subside aux cinq villes qui lui en ont fait la demande.

Au mois de juillet, le Comité des délégués de la Fédération Mondiale du Carillon a décidé l'adoption d'une norme mondiale pour la construction des claviers de carillon. Elle supprime désormais les normes européenne et américaine qui prévalaient en la matière. Ce Comité a également élu un membre de l'ACW au Comité exécutif de la Fédération Mondiale du Carillon, qui compte 7 membres.

Le conseil d'administration de l'ACW travaille, quant à lui, sur une série de projets potentiellement très porteurs d'avenir en matière de visibilité de notre association (à l'échelon régional, national et international), reconnaissance de l'enseignement du carillon en Wallonie, publications musicales pour carillon, inventaire du patrimoine campanaire de Wallonie, horlogerie monumentale, etc. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la matérialisation progressive de ces projets.

La rédaction

Cotisations 2007

L'Assemblée Générale 2006 a décidé ⁽¹⁾ de modifier comme suit le montant des cotisations à partir de l'année 2007 :

- Membres résidant en *Belgique* :
 - cotisation ordinaire individuelle = 15 € (au lieu de 14 €)
 - cotisation du « conjoint » = 5 € (au lieu de 6 €)

Payement uniquement par virement bancaire sur le compte de l'association.

Les cotisations des membres de soutien et administrations (30 €), des étudiants et demandeurs d'emploi (6 €) restent inchangées.

- Membres résidant à *l'étranger* :
 - Europe = 16 € (au lieu de 14 €)
 - hors Europe = 17 € (au lieu de 16 €)

Tarifs publicitaires 2007

Le Comité de Rédaction a défini comme suit les tarifs publicitaires pour 2007 et 2008 (contrats de 2 ans ; montants payables uniquement par virement bancaire) :

- *en noir et blanc*, à l'intérieur du Bulletin Campanaire :
 - publicité sur une page entière = 100 €/an
 - publicité sur une demi-page = 50 €/an
- *en couleur*, sur une page entière au dos du Bulletin Campanaire (sur la face interne ou externe) = 320 €/an

1. Voir Bulletin Campanaire 2006/3 (n° 47), p. 24.

Le recensement des cloches : un travail de titan

Emmanuel Delsaute

O uoi de plus normal que de vouloir recenser les objets de notre passion ? Nous avons déjà publié une liste indicative des cloches les plus anciennes de Wallonie et de Bruxelles, ainsi qu'une première mise à jour de celle-ci ⁽¹⁾. Ces informations constituaient pour la plupart le fruit de découvertes personnelles de membres de l'Association, aussi bien sur le terrain que par la lecture de sources variées.

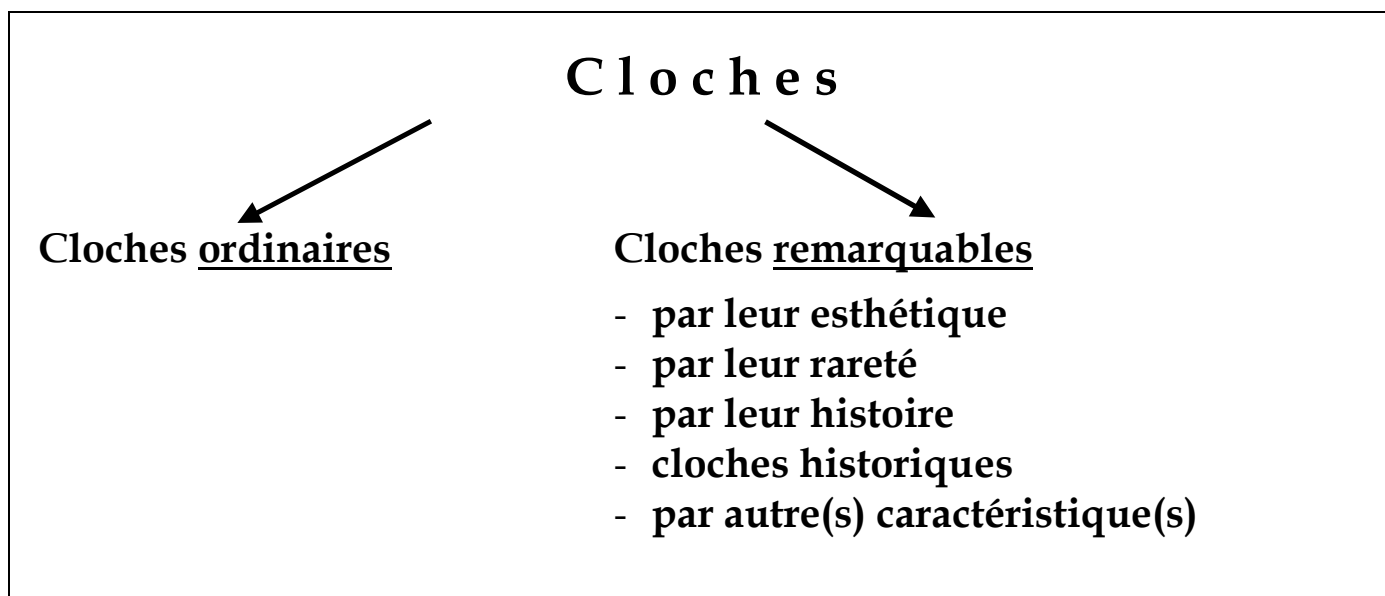
Le recensement pur et simple des cloches va naturellement plus loin puisqu'il vise aussi bien les cloches anciennes (dites « historiques ») que les cloches plus récentes. Ce recensement ne peut être effectué qu'en procédant à une visite de tous les clochers car si l'on dispose de listes de cloches datant pour la plupart de la seconde guerre mondiale, il n'existe pas d'inventaires établis après remplacement des cloches enlevées pendant cette guerre. Imaginant le nombre de clochers à visiter, qui, en Wallonie, dépasse de loin le millier, il est évidemment illusoire de procéder au recensement sans aides régionales.

Le recensement permettrait de classer les cloches, suivant leur intérêt, dans deux catégories principales : les cloches *ordinaires* et les cloches *remarquables*. Dans cette seconde catégorie entreraient les cloches présentant un intérêt supérieur :

- soit par leur esthétique visuelle voire sonore,
- soit par leur rareté en raison de leur provenance (fondeur),
- soit par leur histoire,
- soit par leur grand âge (il s'agit alors des cloches historiques),
- soit en raison encore d'une autre caractéristique digne d'intérêt.

1. Voir Bulletins Campanaires 2003/3 (n° 35) p.20 et 2004/2 (n° 38) p.9.

La classification des cloches peut donc être schématisée comme suit :



Actuellement, le seul répertoire raisonnablement envisageable sans aide institutionnelle concerne les cloches historiques, car elles sont moins nombreuses et parce qu'il est possible de trouver leur trace dans des sources tels les divers inventaires visés ci-avant qui peuvent servir de base à une recherche plus approfondie. L'étude et la confrontation de ces sources rend possible l'élaboration d'une liste des cloches historiques dont la marge d'erreur resterait dans des proportions tout à fait acceptables par rapport à l'étendue des données traitées, sans nécessiter de déplacements systématiques.

La suite de cet article a pour but de proposer une méthodologie pour l'établissement d'une liste des cloches historiques en passant en revue les difficultés à rencontrer et les perspectives qu'un tel travail permettra d'entrevoir au point de vue institutionnel.

La recherche des cloches historiques

La constitution d'un répertoire des cloches historiques est un véritable tremplin pour sensibiliser les institutions à l'intérêt de recenser la totalité de nos cloches. L'enjeu n'est donc pas négligeable et l'on

disposerait d'un bon outil de conviction en présentant un répertoire soigné et complet (2).

Pour y parvenir, il y a évidemment lieu de faire preuve d'une discipline irréprochable dans la collecte et le traitement des données. Tous les moyens disponibles doivent être mis en oeuvre pour arriver à un résultat homogène. Etant donné la question des moyens évoquée plus haut, le travail ne pourra être effectué que sur base de sources, en limitant les vérifications sur terrain aux cas les plus nécessaires (par exemple quand il y a de fortes présomptions que la cloche concernée n'est plus en place).

Notion de cloche historique

Le travail commence par la définition de la cloche historique. Avant de définir de manière technique et scientifique la notion de cloche historique, il faut arrêter les critères qui en font l'intérêt particulier.

Dans le cadre de la classification proposée ci-avant, l'adjectif « historique » vise uniquement ce qui a rapport à l'âge de la cloche et les conséquences de celui-ci en rapport avec l'histoire du pays. L'intérêt de la cloche historique est d'avoir tout d'abord résisté à l'écoulement du temps : la cloche est un instrument qui s'use.



*Bourdon de l'église St-Médard à Jodoigne
(Fondeurs : Iosephus & Ioannes Plumère,
année 1673)*

Ensuite, elle doit avoir résisté aux enlèvements qui se sont déroulés pendant la période révolutionnaire et les deux guerres mondiales.

2. L'exhaustivité d'un tel travail restera toute relative car il n'est évidemment pas possible de connaître l'existence de toutes les cloches privées, des cloches de petite taille qui reposeraient au fond d'une armoire de sacristie, sans parler de la délicate question des cloches non datées ou mal datées, etc.

Durant ces moments, la plupart des cloches ont en effet été arrachées à leur clocher en vue d'être coulées en armement, en monnaie, en fils électriques ...

Suivant les critères retenus ci-avant, la cloche historique peut donc être définie comme suit :

« cloche ayant résisté aux enlèvements commis durant la période révolutionnaire et les deux guerres mondiales, sans avoir été refondue ».

Reste à déterminer la date charnière qui permettra d'établir avec une certitude suffisante que la cloche répond bien aux critères posés. Il semble que les premiers enlèvements révolutionnaires en Belgique datent du mois de juin 1794. La date de juin 1794 sera utilement prise comme charnière et seules les cloches datant d'avant ce moment pourront répondre avec suffisamment de certitude aux critères retenus pour qualifier une cloche d'historique ⁽³⁾.

Compte tenu de ce que les enlèvements révolutionnaires se sont officiellement étalés sur la période allant de juin 1794 au 15 juillet 1801, date du Concordat, il existera une incertitude pour les cloches datant de cette période : ont-elles été placées avant ou après passage des révolutionnaires et répondent-elles donc à tous les critères ?

A défaut de pouvoir être incluses dans la catégorie des cloches historiques, cette incertitude leur vaudra en tout cas d'être classées parmi les cloches « remarquables » en raison de leur histoire.

3. La question de la datation reste entière (date de placement, de commande, de coulée, erreurs...). La date de placement, pratiquement indisponible, permettrait la plus grande précision. Compte tenu de ce que les enlèvements révolutionnaires ont commencé lentement, toutes les cloches datées de 1794 pourraient être incluses dans les cloches historiques tout en gardant un degré de certitude acceptable (une seule province est vraiment concernée par ces enlèvements, sur une période de seulement sept mois ; la situation étant nouvelle, la population a certainement attendu avant de fondre des cloches là où ont eu lieu les premiers enlèvements, ne sachant pas de quoi l'avenir serait fait). Elles en seraient exclues si des éléments peuvent faire présumer qu'elles ont été placées après enlèvement d'autres cloches par les révolutionnaires.

Les sources disponibles

Outre bien entendu les sources locales, difficilement accessibles et auxquelles il n'est opportun de recourir qu'en cas de suspicion d'existence d'une cloche historique, les sources majeures à analyser pour dresser une liste des cloches historiques sont les suivantes ⁽⁴⁾ :

- l'inventaire de la Commission pour la Sauvegarde de Cloches qui avait été instituée lors de la Seconde Guerre Mondiale quand il est apparu que la réquisition des cloches par l'occupant serait inévitable. Cette commission devait recenser toutes les cloches et les classer par catégories, principalement en fonction de leur âge. Nous disposons ainsi d'un recensement effectué avant l'enlèvement. Il mentionne généralement la date, le fondeur, le diamètre de la cloche, parfois ses inscriptions ;
- l'inventaire effectué par les Allemands durant la même période renseigne en général les dates et le diamètre ; parfois le fondeur. Une donnée très intéressante est le numéro d'immatriculation donné à chaque cloche ou l'absence d'un tel numéro. En effet, de manière résumée, une seule cloche pouvait rester par clocher, normalement la plus petite (plus légère donc moins intéressante pour l'occupant). Toutefois, lorsqu'une cloche plus grande était très ancienne (catégorie D de l'inventaire en question), la Commission de sauvegarde des cloches avait obtenu qu'elle reste dans le clocher en remplacement de la plus petite. De nombreuses cloches historiques ont donc été conservées de cette manière, en se voyant qualifier de cloche d'appel (Läuteglocke). En cas de pluralité de cloches anciennes dans un même clocher, il a parfois été procédé à un déplacement : on vidait totalement un clocher car ses cloches étaient récentes et on y replaçait une cloche ancienne « surnuméraire » provenant d'un autre clocher. Ces cloches déplacées sont immatriculées en catégorie « X » ;

4. Thibaut Boudart, actuel Président de l'ACW, est l'auteur d'un mémoire sur la réquisition des cloches dans lequel il examine et commente les différentes sources disponibles suite à ces réquisitions qui ont été effectuées de manière très organisée en Belgique. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de lui.

- l'immatriculation présente un grand intérêt en l'absence de mention relative à la date dans l'inventaire. Si l'on constate que la « Läuteglocke » n'est pas la plus petite et que les autres cloches ne sont pas anciennes, c'est qu'on a certainement voulu la protéger, normalement en raison de son caractère historique. L'immatriculation permet donc parfois de pallier l'absence de date dans l'inventaire. La mention du fondeur est aussi intéressante dans ce cas. Nous savons par exemple que les cloches Van Aerschodt ou Causard sont toutes postérieures à 1794 ;
- les inventaires ecclésiastiques effectués pour la plupart lors de la Première Guerre Mondiale permettent de recouper les données lorsque celles-ci sont parcellaires ;
- les archives des fondeurs, lorsqu'elles sont disponibles, peuvent donner de précieuses indications, surtout pour la période postérieure aux inventaires ;
- enfin, les lecteurs du Bulletin Campanaire ou sympathisants qui nous font parvenir régulièrement des renseignements sur l'existence de cloches historiques. Nous les encourageons bien entendu dans cette démarche.

La méthode

Le travail sur base des inventaires s'articule dès lors utilement de la sorte :

- consultation de l'inventaire de la Commission pour la sauvegarde des cloches , lequel a en principe recensé toutes les cloches (y compris chapelles, couvents, institutions...). Il contient davantage de données que l'inventaire allemand ;
- après cette première consultation, élaboration d'un fichier reprenant les cloches datées jusque 1794 ;
- consultation de l'inventaire allemand et confrontation avec le fichier basé sur l'inventaire de la Commission. Relevé de tous les points à vérifier (en raison par exemple de l'absence de date et de la nature de la « Läuteglocke » mentionnée, etc...) ;

- recoupement de ces données communes ;
- vérification à l'aide de sources moins larges (livrets des fondateurs), de sources plus récentes ou de sources locales (une cloche historique peut avoir été refondue après la guerre) ;
- contact avec le gardien des lieux concernés ;
- visite sur place.

Toutes ces étapes ne sont pas systématiquement nécessaires, certaines pouvant parfois être omises. La visite sur place reste évidemment le moyen le plus sûr, mais elle n'est pas toujours envisageable, pour les raisons matérielles évoquées plus haut. Elle aura finalement lieu le plus souvent au niveau local ou encore parce qu'il y a un lien affectif avec le clocher concerné (clocher de son village ou de celui où l'on a grandi) ⁽⁵⁾.

C'est par exemple comme cela que nous avons pu retrouver dans la tour de l'église de Limal, près de Wavre, une cloche de 1576. Il s'agit d'une cloche de catégorie « X » dont nous n'avons toujours pas déterminé la provenance.

Les visites minutieuses sur le terrain permettent aussi de vérifier les informations qui nous sont rapportées ou l'actualité des données dont nous disposons. C'est comme cela qu'une visite de l'église de Mont-Saint-Guibert (Brabant Wallon), dans laquelle la liste indicative publiée dans le Bulletin Campanaire 2004/3 renseignait une cloche de 1601 a révélé que la sonnerie complète datait de 1952... En revanche, comme une lecture nous avait appris la livraison de cloches par le fondeur Tordeur à Corbais (village voisin, mais appartenant à la même commune) au début du 17^e s., la visite de l'église de Corbais s'imposait. Avant de monter dans la tour, un villageois expliqua toutefois que la cloche de 1601 n'était plus là car trop abîmée pour faire partie de la nouvelle sonnerie installée après guerre. Sur la cloche de remplacement, on peut lire les inscriptions

5. Les artisans qui entretiennent une partie des installations campanaires pourraient être consultés car ils sont en possession d'éléments au sujet de cloches et doivent, par nécessité, visiter les clochers. Une convention pourrait être envisagée entre eux et l'ACW.

originaires, dont la date de 1601, mais aussi la mention de ce que celle-ci a été refondue en 1961... Les inventaires mentionnaient effectivement cette cloche à Corbais mais l'information reçue d'autre part étant postérieure à ceux-ci, il y avait lieu de vérifier.

Conclusion

Cette anecdote illustre à merveille tant la nécessité de faire preuve de rigueur dans le recensement, que l'ampleur de la tâche ... Ce sont aussi de tels cas de figure, somme toute assez limités, qui détermineront la marge d'erreur du recensement des cloches historiques.

Dans la perspective d'un recensement complet réalisé avec aide institutionnelle, les éventuelles erreurs devraient être corrigées à terme par la visite de tous les clochers. Il s'agit donc d'un prélude à un chantier plus vaste. Bien entendu, les lecteurs du Bulletin Campanaire seront les premiers informés de l'évolution des choses.



*Cloche de l'église St-Amand à Grand-Leez
(Fondeur : Jacobus Feraille, année 1718)*

Artisan campanaire



Olivier BAUDRI

Electrification des cloches

Horloges d'édifices

Dépannage

Entretien

Devis gratuits



Tout l'appareillage nécessaire pour le clocher **AU MEILLEUR PRIX**

Rue de Mirwart 39 - 6927 TELLIN (Bure)

Tel/ Fax : 084 / 366.595 - GSM : 0478 / 933.155

<http://www.cloche-et-cadran.be>

Une nouvelle coulée de cloches à Tellin, le 21 juillet 2006

Thibaut Boudart

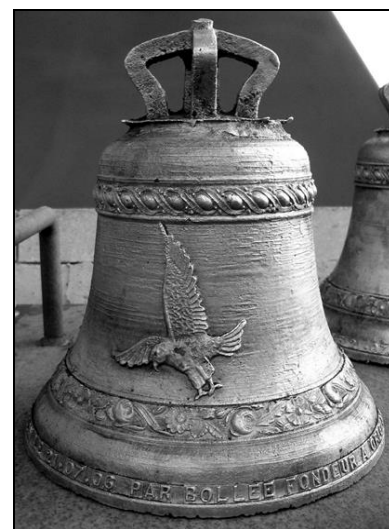
Le 21 juillet dernier, Tellin vécut à nouveau la magie de la transformation, par le feu, de la matière en un objet d'art personnalisé sonnant les occasions importantes des particuliers l'ayant commandé.

Vu le succès inoubliable de la coulée réalisée en 2005 ⁽¹⁾, la commune de Tellin et la Maison du Tourisme du Pays de la Haute Lesse organisèrent ce nouvel événement avec le soutien de membres ACW, des sociétés Campa et Olivier Baudri, de Promotellin et de nombreux bénévoles. Bref, on ne change pas une équipe qui gagne ...

Le fondeur Bollée (Orléans, France) fut donc à nouveau contacté et, après un battage médiatique, 25 commandes (le nombre était limité) furent passées.

Ce fut dès lors une nouvelle journée de fête, animée par le carillon ambulant de Prague, les diverses animations de rue, les visites du Musée et de l'ancienne Fonderie Slégers-Causard (voir ci-après), et le traditionnel mais néanmoins grandiose spectacle pyromusical.

Chose exceptionnelle : M. Bollée ayant eu un surcroît de travail à sa fonderie et, en ce qui me concerne, ayant suivi chez lui plusieurs mois de formation, j'ai eu le plaisir de mouler 6 de ces 25 cloches à Orléans (voir photo ci-contre) et de venir les couler personnellement à Tellin, aidé à la tâche par Olivier Baudri et Raphaël Brilot (Campa), sous l'œil attentif et expert du fondeur tchèque Petr Manoušek.



1. Voir Bulletin Campanaire 2005/4 (n°44), p.5.

Soulignons par ailleurs qu'en cette année 2006, deux autres coulées de cloches en plein air ont eu lieu : l'une à Lambres-lez-Douai (Nord) et l'autre à Munster (Haut-Rhin). Dans un prochain Bulletin Campanaire nous vous détaillerons, reportage photographique à l'appui, leur déroulement et les (nombreuses) différences de techniques utilisées pour ces coulées.

Echos de la Fonderie Slégers-Causard de Tellin

Coulée à l'ancienne, oui... C'est en quelques instants le point d'orgue du travail précis du fondeur et de ses compagnons.

Ce 21 juillet 2006 fut pour les « clients », amis, connaissances, familles et combien d'autres, l'occasion de (re)visiter l'ancienne Fonderie tellinoise, bâtisse imposante (voir photo sur la page suivante) à quelques mètres du lieu de coulée « en plein air ». Ainsi, chacun a pu mieux comprendre et connaître la réalisation d'une cloche à l'ancienne depuis son « trousseau », la technique de la cire perdue, le four à réverbère...

Les guides Arthur (ancien mouleur des lieux), Guy (amoureux néerlandophone du patrimoine), Bernadette et Rémy (fille et petit-fils du fondeur Georges Slégers) ont mis tout leur cœur à ce que les lieux vibrent de cette richesse ancestrale maintenue en l'état depuis 1970.

Et chacun de repartir heureux de cet échange.

Bernadette Slégers



*L'ancienne fonderie Slégers-Causard à Tellin
(Ardennes belges)*

N.D.L.R. : L'ancienne fonderie Slégers-Causard est ouverte au public sur rendez-vous. Veuillez vous adresser à la rédaction pour tout contact avec Mme Bernadette Slégers.

Anciens numéros du Bulletin Campanaire

Les personnes souhaitant compléter leur collection de Bulletins Campanaires sont priées de contacter le secrétariat de l'association (voir page 1). Le coût est de 1,50 € par numéro commandé (hors frais d'expédition).

CAMP



- électrification
- automatisation
- bâtis, suspensions
- horloges de tour
- montage, restauration et entretien d'installations en tous genres
- soudure de cloche fêlée avec garantie
- expertises et devis gratuits



**Une gamme complète dont
tous les clochers rêvent**

**Rapport QUALITE/Prix
imbattable**

**Made in Belgium,
Mondialement exporté**



Mont du Carillon 39 – B-6927 TELLIN

Tél.: ++ 32 (0) 84 36 70 32 - Fax: ++ 32 (0) 84 36 66 59

E-mail: info@campatellin.be - WWW.campatellin.be

XVe Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon

Gdansk (Pologne), 16 – 20 juillet 2006

Serge Joris

Gdansk, jadis riche ville hanséatique au patrimoine campanaire prestigieux, a été retenue dès 2002 pour abriter le XVe congrès de la Fédération Mondiale du Carillon (FMC) en guise de reconnaissance du renouveau de l'art campanaire en Pologne ⁽¹⁾.

Le congrès a réuni près de 150 participants, dont une délégation de l'ACW. La séance inaugurale s'est déroulée en présence de l'ex-président Lech Wałęsa (au premier rang de la photo ci-contre), qui retraça le passé de cette ville entrée dans l'histoire, entre autres, par sa résistance au régime communiste, dans le sillage du mouvement Solidarność, dont il fut le chef de file.



Ce congrès a été caractérisé par un bon équilibre entre des conférences sur thèmes campanaires, des concerts de carillon, des visites et activités à caractère culturel ou plus récréatif, et des temps libres permettant, entre autres, d'acheter partitions musicales et documentation campanaire au « music shop » traditionnellement mis sur pied en marge des congrès de ce type.

1. Renouveau manifesté en particulier par l'installation d'un nouveau carillon en l'église Ste-Catherine de Gdansk et la création, en 2000, de la guilde des carillonneurs de Pologne.

Conférences

Les thèmes suivants ont été développés lors des sept conférences qui ont eu lieu au cours du congrès :

- histoire de la musique à Gdansk (en particulier lors de l'âge d'or de cette ville, durant le XVIe et le XVIIe) ;
- histoire des carillons de la ville de Gdansk (où un premier carillon fut installé en 1550) ;
- présentation du fac-similé du recueil de musique composé par Joseph E. Eggert en 1784 pour le carillon automatique de l'église Ste-Catherine de Gdansk ⁽²⁾. Présentation de la remarquable analyse musicologique de ce document ;
- recherches en cours sur les modes d'interprétation et les choix de musique pour carillon à l'époque des anciens Pays-Bas ;
- écriture musicale contemporaine pour carillon aux USA ;
- technologie campanaire : standardisation et optimisation des claviers de carillon (voir page 23 ci-après) ; nécessité de normes plus précises pour la construction et la réception de carillons, besoin de recherches complémentaires sur l'acoustique des chambres de cloches, etc. ;
- histoire et utilisation des cloches et des carillons en Chine.

Concerts de carillon

Une quinzaine de concerts de carillon ont eu lieu durant le congrès, alternativement sur le carillon de l'Hôtel de Ville de Gdansk, celui de l'église Ste-Catherine (carillon ayant très heureusement pu échapper à l'incendie qui, quelques semaines à peine avant le congrès, a complètement détruit la toiture et la charpente de cette église) et sur le carillon ambulant de la firme Eijsbouts.

Comme le veut la tradition, ces concerts ont été donnés par des carillonneurs invités ainsi que par des représentants de chacune des guildes constituant la FMC.

2. Fac-similé publié à l'occasion de ce congrès par le Musée Historique de Gdansk.



Pour la première fois lors d'un congrès de la FMC, un concert de carillon s'est déroulé en (étonnante) combinaison avec un accompagnement électroacoustique diffusé au moyen de haut-parleurs fixés sur la tour à hauteur du carillon).

Divers

Parmi les activités culturelles et récréatives mises sur pied dans le cadre du congrès, on retiendra :

- l'accompagnement musical (par la Capella Gedanensis) de la cérémonie religieuse le jour de l'ouverture du congrès ;
- le concert symphonique dirigé par K. Penderecki, au cours duquel fut interprété un extrait du très émouvant Requiem Polonais qu'il a composé à l'occasion du décès de son compatriote Jean-Paul II ;
- la visite du formidable château de l'Ordre Teutonique à Malborg ;
- la visite du port de Gdansk, avec soirée folklorique en la forteresse Wisloujcie ;
- le dîner de gala clôturant le congrès.

En marge du congrès se sont également déroulées les traditionnelles réunions du Comité exécutif et du Comité des délégués de la FMC. Les décisions prises lors de ces réunions (adoption d'un standard international pour les claviers de carillon, nomination du nouveau président de la FMC, prochains congrès de la FMC, etc.) sont détaillées en page [23](#) ci-après.

Conclusions

L'équipe organisatrice du congrès ⁽³⁾ a relevé de main de maître le défi d'accueillir un congrès de la FMC dans un pays et une ville n'ayant que depuis quelques années des liens avec la communauté campanaire internationale. Nous garderons un excellent souvenir de ce congrès, même si l'une ou l'autre des conférences présentées nous a laissés quelque peu sur notre soif.

Ce congrès restera marqué dans l'histoire de la FMC par l'adoption, par le Comité des délégués, d'un standard mondial de clavier de carillon combinant les éléments les plus positifs des actuels standards européen et américain (voir page 23).

Au cours de ce congrès, l'ACW s'est bien affirmée aux yeux des autres guildes, grâce :

- à son stand exposant, pour la première fois, des réalisations de l'association : carte des carillons de l'espace Wallonie-Bruxelles, CD, recueil de partitions, recueil de photos de la coulée de cloches réalisée en plein air à Tellin en 2005, Bulletin Campanaire, etc. ;
- au concert de carillon donné par Christian Boon, carillonneur de la Ville de Wavre ;
- à la nomination d'un de ses administrateurs au Comité exécutif de la FMC (voir page 25).

Le prochain congrès de la FMC aura lieu à Groningen (Pays-Bas) en juillet 2008. Pussions-nous être nombreux à y représenter l'Association Campanaire Wallonne !

3. Equipe composée d'une vingtaine de personnes au total.

Légende des photos prises lors du congrès

1. Palais Artus, lieu des séances académiques du congrès
2. Vue sur l'église Ste-Catherine
3. Carillon de l'église Ste-Catherine
4. Soirée folklorique
5. Membres wallons de l'ACW
6. Quais de la vieille ville
7. Séance de clôture du congrès



1



2



3



4



5



6



7

En direct de la Fédération Mondiale du Carillon

Serge Joris

Nous faisons ici écho des principales décisions prises lors des réunions du Comité exécutif et du Comité des délégués ⁽¹⁾ organisées en marge du XV^e Congrès de la Fédération Mondiale du Carillon (FMC), à Gdansk, du 16 au 20 juillet 2006.

1. Standardisation des claviers de carillon

En **2000**, lors du congrès de la FMC à Springfield (USA), un clavier de carillon aux caractéristiques hybrides ⁽²⁾ entre le standard américain (établi en 1981) et le standard européen (établi en 1983) fut présenté à la communauté carillonnante internationale, qui a réagi très favorablement à cette innovation combinant les avantages ergonomiques de chacun des standards précités : compacité du clavier manuel européen et « confort » du pédalier américain. Ce clavier, dénommé K2000, a depuis été installé en une douzaine d'exemplaires de part et d'autre de l'Atlantique (dont 1 clavier en Belgique).

En **2004**, lors du congrès de la FMC à Oslo, le Comité des délégués a mis sur pied une commission internationale chargée de faire des recommandations en vue d'un standard mondial de clavier inspiré de ce clavier K2000. Après une série de consultations internes et externes, cette commission a dressé la liste des caractéristiques géométriques proposées comme standard mondial et en a fait l'exposé lors du congrès **2006** à Gdansk. Le Comité des délégués a agréé ce nouveau

-
1. Le Comité des délégués est actuellement composé de 28 personnes représentant les diverses associations faisant partie de la FMC. Chaque association y a droit à un nombre de délégués proportionnel au nombre de ses membres. L'ACW y délègue 3 représentants.
 2. Voir Bulletin Campanaire 2004/2 (n° 38), p. 24.

standard à la majorité des voix ⁽³⁾. Nous en énumérons les éléments essentiels dans le tableau ci-après (le schéma détaillé et l'ensemble des cotes de ce clavier sont disponibles au Secrétariat de l'association) :

<i>Valeurs en millimètres</i>		Standard européen	Standard américain	Standard mondial 2006
<u>Clavier manuel :</u>				
- écartement entre touches diatoniques (« blanches »)	(4)	46	50,8	46
- proéminence des touches diatoniques (« blanches »)	(5)	142	184,1	181
- proéminence des touches chromatiques (« noires »)	(5)	82	114,3	108
- enfoncement des touches	(6)	55 (variable)	50,8	40 à 55
<u>Pédalier :</u>				
- géométrie		plane	concave	Concave
- disposition		droite	radiale	Radiale
- position relative par rapport au clavier manuel	(7)	do1 sous do2	si1 sous re3	si1 sous re3
- écartement entre pédales	(8)	42,5	44,5	42,5
- proéminence des pédales diatoniques (« blanches »)	(9)	170	230,2	232 à 283
- proéminence des pédales chromatiques (« noires »)	(9)	100	113,3	118
- distance entre clavier manuel et pédalier	(10)	760	779,5	801,5

3. Résultats du vote : 20 voix pour, 2 voix contre, 6 abstentions.

4. Il s'agit de l'écartement entre les axes de touches contiguës.

5. Il s'agit de la longueur à partir du cadre du clavier.

6. Il s'agit de la hauteur maximale d'enfoncement des touches lors de la frappe.

7. Numérotation des notes : la1 belge (dans le texte) = la3 français = a1 néerlandais = 440 Hertz.

8. Il s'agit de l'écartement entre les axes de pédales contiguës.

9. Il s'agit de la longueur des pédales à partir du cadre du clavier.

10. Il s'agit de la distance entre une touche diatonique du clavier manuel au repos et une pédale diatonique au repos.

2. Nominations au Comité exécutif de la FMC

- Wylie Crawford (USA) a été élu président de la FMC, succédant à Adrian Gebruers (Irlande), qui présida celle-ci de 1998 à 2006 ;
- Dennis Curry (GCNA), Frank Deleu (VBV) et Serge Joris (ACW) ont été élus membres du Comité exécutif de la FMC (composé de 7 membres), en remplacement d'Adrian Gebruers, Alfred Lesecq et Liesbeth Janssens, démissionnaires.

3. Prochains congrès de la FMC

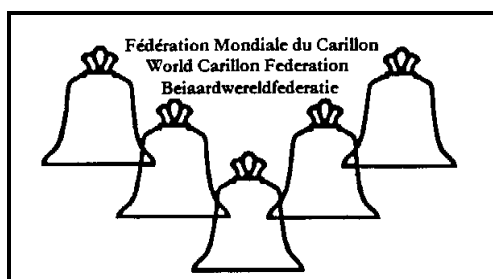
- Après le congrès de la FMC à Groningen (Pays-Bas) en juillet 2008, les futurs congrès de la FMC auront lieu tous les 3 ans (plutôt que tous les 2 ans actuellement), afin :
 - de limiter l'impact financier de ces congrès pour les participants ;
 - d'accroître leur caractère exceptionnel.
- Le congrès FMC de 2011 aura lieu à Bloomfield Hills (Michigan, USA). Il coïncidera avec le 75^e anniversaire de la guilde des carillonneurs d'Amérique du Nord (GCNA).

4. Mise à jour de l'annuaire mondial des carillons et carillonneurs

La mise à jour de l'annuaire mondial des carillons et carillonneurs est en préparation. Il sera diffusé en version papier et sera disponible également sur Internet.

5. Prochain Bulletin de la FMC

La parution du prochain Bulletin FMC (couvrant les années 2005 et 2006) est prévue pour fin 2006.



clock-o-matic SA

De Vunt, 14 - B-3220 Holsbeek - Tel.: 016 44 01 23 - Fax: 016 44 66 40
e-mail: clock-o-matic@clock-o-matic.be - www.clock-o-matic.be

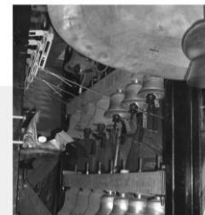
Restauration de l'horloge et du carillon historique (2004)



Tournai – Beffroi

Plus ancien Beffroi de Belgique (1240)
Patrimoine Mondial de l'Unesco (1999)
Restauration de l'horloge et du carillon historique (2004)

Région Wallonne
Maître de l'ouvrage: Ville de Tournai
Auteur de projet: IDETA
Architecte: Pierre Petit
Conseiller-carillonneur: Aimé Lombaert
Entrepreneur: Clock-O-Matic



Le carillon

Avant: 42 cloches (3^{1/2} octaves)

Après:

- restauration et élargissement à 55 cloches (8.221 kg, 4^{1/2} octaves)
- nouveaux marteaux-tinteurs électromagnétiques (carillon automatique sur 36 cloches / 3 octaves)



Le clavier du carillonneur

- Ancien clavier récupéré à des fins didactiques
- Ordinateur de carillon APOLLO II® + DCF
- Nouveau clavier de concert «Concertum»
- Nouveau clavier d'étude «Studium»



Premières horloges monumentales dans les anciens Pays-Bas méridionaux et l'ancienne Principauté de Liège

Essai de cartographie (III)

Les premières horloges publiques en terre namuroise
(suite et fin)

Jean-Pierre De Caluwé

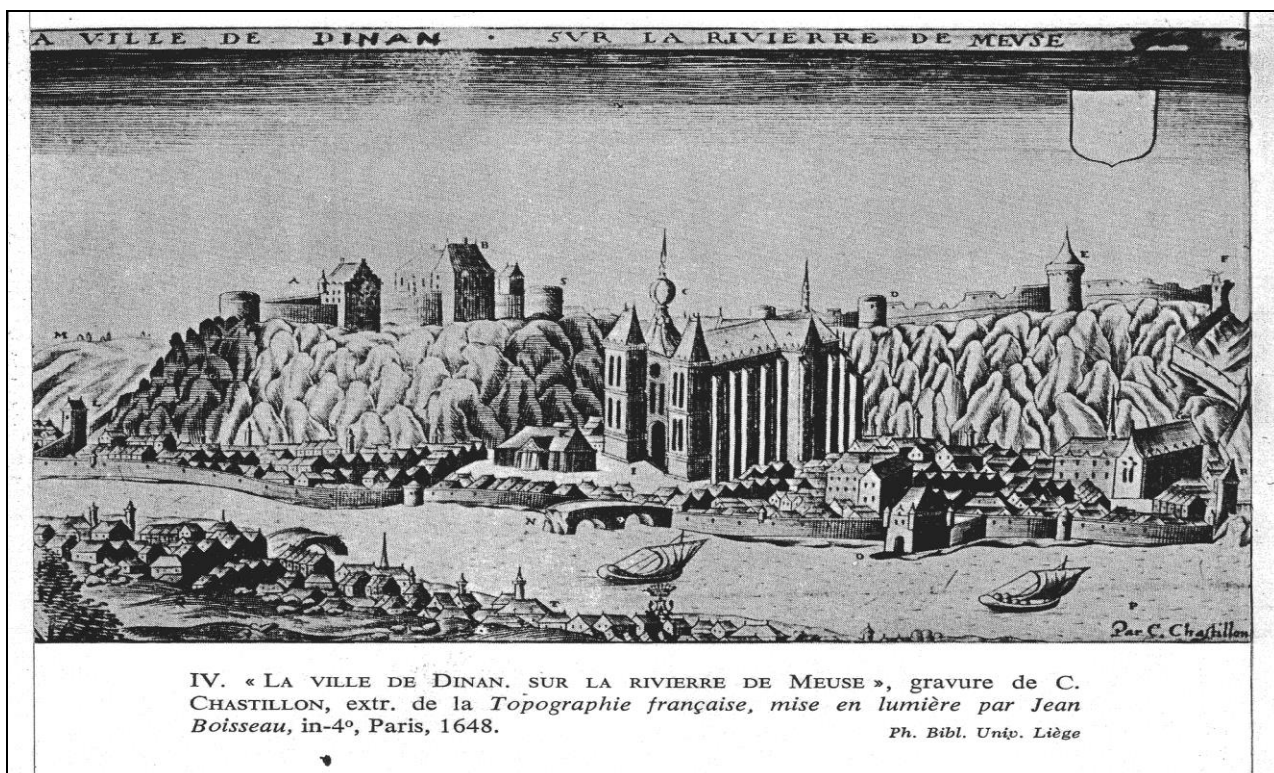
Nous clôturons avec ce Bulletin l'étude des horloges d'édifice installées en terre namuroise avant l'année mil cinq cent soixante-sept ⁽¹⁾. Nous avons assimilé l'ancien comté à l'actuelle province, mais cette vision réductrice ne doit pas faire oublier que la délimitation géographique de l'ancien comté n'a pas coïncidé avec le territoire de l'actuelle province ; il occupait une partie seulement de la province, mais s'étendait vers l'ouest pour englober ce qui est aujourd'hui Charleroi, Fleurus. Le comté était dépourvu de grandes villes comme celles de la Flandre ou du Brabant. A Namur, capitale du comté, la population est estimée à 6000 à 8000 habitants vers 1400. Seule une autre ville mosane, proche, est capable de rivaliser avec Namur : il s'agit de Dinant, qui relevait à cette époque de la principauté de Liège et dont les chiffres de population sont voisins.

Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, nous avons pu relever la présence d'au moins une horloge publique (et parfois plusieurs) dans les villes suivantes : Dinant, Bouvignes (sa rivale d'en face, qui appartient au comté de Namur), ainsi que dans trois villettes : Floreffe (dominée par une puissante abbaye norbertine), Gembloux et Fosses-la-Ville.

1. Voir Bulletin Campanaire 2006/1 (n°45), p. 27 et Bulletin Campanaire 2006/2 (n°46), p. 29.

a. Les horloges de Dinant

La seule ville qui concurrence Namur du point de vue démographique et économique est Dinant. Son histoire, dans le domaine horloger, est des plus intéressantes et contraste avec ce que l'on sait des horloges de la ville de Namur. Dinant, ville principautaire, à la fois industrielle et marchande, a perdu de son aura après le sac de 1466 par les armées de Charles le Téméraire.



IV. « LA VILLE DE DINAN. SUR LA RIVIERRE DE MEUSE », gravure de C. CHASTILLON, extr. de la *Topographie française*, mise en lumière par Jean Boisseau, in-4°, Paris, 1648.

Ph. Bibl. Univ. Liège

Et pourtant, appauvrie et dépeuplée, elle possède plusieurs horloges. Le 15 mai 1497, le magistrat décide de commander une horloge dont la destination doit être mixte, à la fois à usage religieux et à usage civil : l'horloge doit servir tant aux « *seigneurs d'église* » qu'aux « *gens de mestier et mechanics [ouvriers, artisans]* ». Les chanoines sont invités à participer aux frais d'installation :

« Et a cause de le Ve article touchant de faire une cloche et orloge qui seroit chose bien afferant [souhaitable], premier pour les seigneurs d'eglise, pour savoir les heures a eulx disposer au dyoin service, les gens de mestier et mechanics [artisans, ouvriers] pour eulx disposer a leur ouvrages et autrement, et a bien considerer a l'onneur de Dieu et le bien publicque et de beaucoup d'autres environ, a este passe que ledit orloge et cloche se fesisse

en competent pois et grandeur, comme de V a VI cens le cloche ou environ ... Et mismes sour le ville vindrent messrs les doien et maistre Gerar Cueto scolastre, lesquelx requerirent que ledit orloge se fesist, fut ossy conclut qu'on parlast aux chanones pour y contribuer » (2).

Le cadran de cette horloge est certainement en laiton, car il est l'œuvre d'un artisan dinantais, qui est qualifié de fondeur. En 1498 ou en 1499, ce fondeur confectionne le cadran de l'horloge et ce cadran est doré à la feuille, celle-ci étant achetée à Bruxelles (3) :

« Marchandé en august à Colar le fondeur de cest ville pour faire le quadran de l'Orloge d'heur, s'est on d'accord à 6 fl. [florins], et à or à cry pour acheter or en fuille [or en feuille] et fine couleur à Bruxelles, ... 19fl. 18 aid ».

Cette horloge fut probablement installée dans le beffroi du pont, dont la construction s'achevait (4). Cependant, elle n'est pas la première à avoir été en usage à Dinant, car les comptes de la ville de l'année 1484-1485 signalent un paiement pour des réparations de deux horloges bien distinctes :

« Item à l'orlogier quy remettit appoin la grande orloge (5) et la petit de Nostre Dame, delivret à luy pour ses paines, 5 fl. » (6).

Donc dès cette époque (fin XV^{ème} siècle), Dinant possède déjà trois horloges. Les comptes de la ville de 1564-1565 font même état de l'existence d'une quatrième horloge, placée en l'église Saint-Nicolas :

« A maistre Bastyn Cornille orlogier pour mener l'orloge de sur le pont, qu'il avoit faict, et celles de l'eglise Nostre dame et de Sainct Nicolay pour le mois de septembre, 3 fl. 6 aid. 16 s. » (7).

2. D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1907, t.VII (1701-1792 et suppl. 1227-1534), pp. 387-388.

3. D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1908, t.VIII, p. 87.

4. Stanislas BORMANS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1882, t.III (1482-1555), pp. 203-204.

5. Je n'ai pu établir l'emplacement de cette grande horloge ; mais ce n'était ni dans la collégiale ni sur le pont de Meuse.

6. D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1908, t.VIII, p. 81.

7. D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1908 t.VIII, p. 95.

L'horloge fabriquée en 1497 pour le beffroi sur le pont de Meuse était donc hors d'usage après un peu plus d'un demi-siècle. Bastyn CORNILLE, qui n'est pas un artisan établi à Dinant, mais un artisan que l'on fait venir de Marche où il demeure ⁽⁸⁾, a dû forger cette horloge quelques mois plus tôt et cette horloge était destinée à commander la sonnerie d'un jeu de neuf petites cloches ⁽⁹⁾ :

« Despens touchant la cloche d'heures et le bellefroy, pour le mettre avec les appeaulx ; à Lambert Tabolet pour la cloche d'heures, mise sur le bellefroy, ... sur le pont de Moeze ; ... ; marchandé à maistre Bastyn Cornille demorant à Marche, de faire une orloge, pour servir à 9 appeaux [petites cloches], 120 fl. »

En 1565, la ville commande une nouvelle horloge à Jehan ENGLÈS ⁽¹⁰⁾, horloger de Malines :

« Le 16^e d'april 1565, marchandé par maistre et tyrs à maistre Jan Engles, facteur d'orloges, demorant à Malines, de faire une orloge pour ceste ville pesante 4 milliers à 4 pat. la livre, à livrer dedens ung an, à certains termes dont pour deux d'iceulx déia escheux, 180 fl. » ⁽¹¹⁾.

Jean ENGLÈS s'engage à fournir, dans le délai d'un an, *« un orloge de bonne et leale marchandise et bien estoffée, passable et recevable pour soner heures, demies heures, quarte d'heures et mener quatre catrans et treize appeaulx pesant quatre milliers de fers pour le plus hault au pris de quatre patars chune lb. »* ⁽¹²⁾.

8. Bastyn CORNILLE est dit demeurer à Marche. Il est probable qu'il s'agisse de Marche-les-Dames, plutôt que de Marche-en-Famenne. L'industrie du fer se localise au milieu du XIV^{ème} siècle à proximité de la Meuse. Jausse les Férons (aujourd'hui commune de Faulx) et surtout Marche-les-Dames étaient les grands centres de la métallurgie du fer au milieu du XIV^{ème} siècle.

9. Comptes de 1563-1564. In : D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1908, t.VIII, p. 95.

10. Jehan ENGLÈS I (orthographié aussi ENGLÈS, JUGLE, INGLE) est l'un des tout grands noms de l'horlogerie monumentale des anciens Pays-Bas de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle et il appartient à une dynastie d'horlogers qui seront à pied d'œuvre dans de nombreuses villes du pays (Grammont, Mons, Tournai, Audenarde, Malines, Termonde, Veere).

11. D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1908, t.VIII, p. 96.

12. Emile SIDÉRIUS. Dinant et ses environs : fragments historiques. Dinant, 1859, p. 123-124.

Cette horloge aurait dû être placée sur le beffroi du pont de Meuse (en remplacement de celle installée quelques mois plus tôt par Bastyn CORNILLE ?), mais devant la menace d'écroulement du pont engendrée par les poids combinés d'une nouvelle charpente, des cloches d'heures et des appeaux, les habitants de la ville, sur recommandation de l'évêque de Liège, prennent la décision de construire une tour à la collégiale Notre-Dame où seront hissées les cloches et l'horloge de la ville⁽¹³⁾.

En 1570, selon les comptes communaux, il est encore fait appel à Jean ENGLÉS : celui-ci s'engage à fournir une nouvelle horloge devant donner l'heure sur trois cadrans distincts⁽¹⁴⁾ :

« Marchandé le 20^e de may à maistre Jan Engels, orlogier de Malines, de mettre l'orloge en la thour pour servir à trois catrans et accommoder avec les appeaulx, entendu que s'il y avoit quelque chose entreperdue de son premier ouvrage, qu'il debverat refaire à ses dépens, de ce qui serat dépendant de son stiel, sans riens excepter sinon l'ouvrage de bois et un forneau s'il en avoit à faire, pour ce à l'ordonnance du conseil, 120 fl. »

Cette horloge est montée sous la supervision de notre horloger, car les comptes communaux de la même année signalent qu'il est victime d'un « accident de travail » fatal :

« Touchant la sépulture et service maistre Jan Engels, orlogier, occy par fortune en l'église, le premier d'aoust 1570, 7 fl. 5 aid. 16 s. »⁽¹⁵⁾.

Note : Si dès la fin du XV^{ème} siècle, trois horloges publiques sont en fonctionnement à Dinant, ville principautaire, il devient difficile d'imaginer que Liège, capitale de la principauté, ville autrement plus peuplée que Dinant (la population de Liège est estimée en 1468 à

13. Stanislas BORMANS, Léon LAHAYE. Cartulaire de la commune de Dinant, tome IV (1556-1625), p. 46-47. Namur, Wesmael-Charlier, 1891.

14. D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1908, t.VIII, p. 98.

15. D. D. BROUWERS. Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael-Charlier, 1908, t.VIII, p. 98.

20.000 – 25.000 habitants) ⁽¹⁶⁾, dotée de nombreuses églises, et qui a subi le même sort funeste (destruction de la ville par les armées du Téméraire en 1468), n'ait pas possédé d'horloge publique avant 1500. Tout au plus peut-on admettre que la cathédrale Saint-Lambert ait été pourvue d'une horloge et d'un carillon dès avant le XVI^{ème} siècle, et placés dans la Grande Tour ⁽¹⁷⁾.

b. Une première horloge à Gembloux, sous Philippe le Bon

Sous les ducs de Bourgogne, Gembloux, située aux confins du duché de Brabant et du comté de Namur, connaît une longue période de paix et de prospérité, qui se traduit, au niveau de l'abbaye, par une politique de grands travaux⁽¹⁸⁾. Plusieurs bâtiments sont construits dans le monastère sous l'abbatiat de LOUIS D'OIGNIES, 29^{ème} abbé et d'OTTON DE DAVE, 30^{ème} abbé (1458-1477, année de son décès) ; dans le cadre de cet article, ce qu'il est important de mentionner, c'est la tour à l'horloge (aujourd'hui le beffroi), érigée dans l'enceinte d'une abbaye, sous OTTON DE DAVE ⁽¹⁹⁾. En 1486, un certain Henry LE COFFRIER, de la localité, propose de fournir une horloge, mais qui est refusée pour cause de défauts ⁽²⁰⁾.

16. A. MARCHANDISSE, I. VRANCKEN-PIRSON, Jean-Louis KUPPER. La destruction de la ville de Liège (1468) et sa reconstruction. In : Destruction et reconstruction des villes du Moyen Age à nos jours. 18^{ème} colloque international Spa, 10-12. IX. 1996. Actes. Bruxelles, 1999, Crédit Communal de Belgique, Pro Civitate, coll. Histoire in 8 °, pp. 85- 89.

17. Florent PHOLIEN. L'horlogerie au pays de Liège. Liège, 1975, pp. 24-25. L'auteur ne donne cependant pas ses sources. Peut-être se base-t-il sur une gravure anonyme, non datée, mais datable du début du XVI^{ème} siècle, montrant un cadran d'horloge Ce qui est par contre démontré, c'est qu'en 1523, un artisan nommé Georges HUYSMAN, qui appartient au métier des fèvres, terme générique qui désigne l'ensemble des artisans travaillant les métaux non précieux, est chargé de la construction d'une nouvelle horloge, qu'il achève en 1527. Lors de la réception de son travail, il reçoit une gratification de 25 florins et est créé maître de l'horloge. Les aiguilles et les chiffres sont dorés à l'aide de 725 feuilles doubles d'or. Ed. PONCELET. Les architectes de la cathédrale Saint-Lambert à Liège. In : Chronique archéologique du Pays de Liège, 1934, I, p.34 (pp. 4 - 38). Ann CHEVALIER et André THIRY n'apportent pas d'information nouvelle (cat. exp. L'âge d'or de l'horlogerie liégeoise. Liège remet les pendules à l'heure. Liège, Musée d'Ansembourg, 2003).

18. Léon NAMÈCHE. La ville et le comté de Gembloux, Gembloux, Duculot, 1922, p. 143.

19. L'actuel beffroi de Gembloux est l'ancien clocher de l'église paroissiale Saint-Sauveur. En 1797, celle-ci est acquise par le pouvoir civil. Déjà désaffectée, elle est revendue en 1810 et démantelée, à l'exception de la tour dont la fonction devient clairement civile.

20. Léon NAMÈCHE. La ville et le comté de Gembloux. Gembloux, Duculot, 1922, pp. 413-414.

c. L'horloge de l'abbaye de Floreffe

La petite ville de Floreffe, en bordure de la Sambre, a été le siège d'une grande abbaye de Prémontrés. Le XVI^{ème} siècle apporte deux abbés qui vont profondément marquer la physionomie de l'abbaye : Godefroid MARTINI (1516-1548) et Guillaume DUPAIX (1552-1578). L'un et l'autre sont à la tête de l'abbaye pendant de nombreuses années et ont été des bâtisseurs. Floreffe, après Gembloux, nous fournit un second exemple d'horloge montée dans une abbaye. En effet, sous l'abbatit de Guillaume DUPAIX ⁽²¹⁾, natif de Gembloux, est dressé, en 1563 ⁽²²⁾, sur le transept sud, un nouveau clocher avec horloge et carillon ⁽²³⁾.

d. L'ancienne horloge de la collégiale Saint-Feuillen à Fosses-la-Ville

Fosses ne faisait pas partie du comté de Namur ; elle a été l'une des bonnes villes de la principauté de Liège. Seule une fraction restreinte des archives a été conservée ; les incendies, sacs, pillages subis à diverses époques, en ont détruit une bonne partie. Par conséquent, le plus ancien compte communal qui nous soit parvenu est celui de 1559-1560 ⁽²⁴⁾. Et parmi les dépenses ordinaires de la Pentecôte 1559 à la Pentecôte 1560 figure un paiement à un certain AMBROISE DE GODENNE. Celui-ci perçoit 3 florins « *pour avoir mené l'orloge* ». Cet AMBROISE DE GODENNE est polyvalent et s'occupe également de la surveillance du matériel de guerre ou de défense : « *Item à Ambroise de Godenne, pour avoir remis à poinct les harcquebouzes à crocq ...* » ⁽²⁵⁾. Un artisan du métier des fèvres, qui pourrait être AMBROISE DE GODENNE, intervient en 1585 au titre de serrurier :

21. Ou D'OUPAIX (Charles GALLIOT. Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et province de Namur. Liège, Lemaire, 1788-1791, tome IV, pp.252 et ss.).

22. La tour construite sous l'abbatit de Guillaume DUPAIX porte la date de sa construction. Quant à la flèche baroque, elle est un peu antérieure à 1740.

23. Jean LOMBET. L'abbaye de Floreffe. Gembloux, Duculot, 1976, p.89.

24. Jules BORNET. Cartulaire de Fosses-la-Ville. Namur, Ad. Wesmael, 1867, p. 299.

25. Jules BORNET. Cartulaire de Fosses-la-Ville. Namur, Ad. Wesmael, 1867, p. 302 (compte communal de la Pentecôte 1568 à la Pentecôte 1569).

« Au dit de Godenne, pour avoir refaict la serrure de la porte en Leize »
« A luy-mesme pour avoir fait une aultre clef à la Fontaine » (26).

Le compte de 1559-1560 ne précise pas l'emplacement de l'horloge, mais on peut suspecter qu'elle avait été installée sur l'une des tours de la collégiale Saint-Feuillen. En effet, en 1619, le chapitre et les autorités communales s'accordent pour acquérir un carillon. Selon le doyen J. Crépin, ce carillon aurait comporté un jeu de neuf cloches. Ce carillon de 1619 était actionné par le mouvement d'une horloge, déjà existante avant 1572. Ce mouvement s'accomplissait d'ailleurs au moyen de poids en pierre (27). Au cours d'une conférence publique qu'il donne le 3 octobre 1931, le doyen Crépin parle même d'une horloge publique, montée dans le vieux clocher, dès avant 1560.

e. Les horloges de Bouvignes : la Tour aux Heures et l'église Saint-Lambert

Bouvignes, située en terre namuroise sur la rive gauche de la Meuse, est la grande rivale de sa voisine d'en face, Dinant, qui est en terre liégeoise au XVI^{ème} siècle.

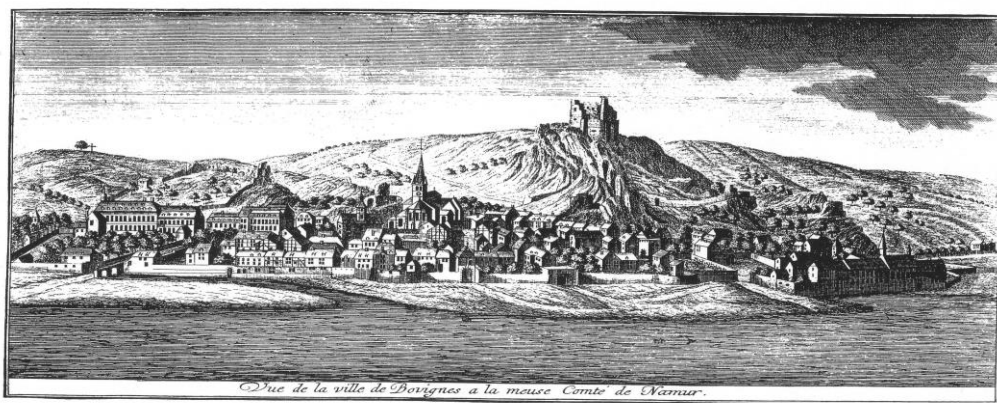


Bild 3: Historische Ansicht der Stadt Bouvignes an der Maas im 17. Jahrhundert

Bouvignes possède son horloge communale depuis au moins le tout début du XVI^{ème} siècle, une horloge dont la direction est confiée à un artisan du métier des fèvres, JEHAN D'OTREP, en même temps serrurier,

26. Jules BORGNET. Cartulaire de Fosses-la-Ville. Namur, Ad. Wesmael, 1867, p. 304 (compte communal de la Pentecôte 1585 à la Pentecôte 1586).

27. Roger ANGOT. L'horloge et le carillon de Fosses-la-Ville. In : L'Organiste. 1992, n° 122 (31^{ème} année), pp. 81-88. - Joseph CRÉPIN. Les cloches, Arch. Paroiss., notes manuscrites : Histoire de Fosses. Vers 1925.

horloger (c'est-à-dire à la fois, fabricant et « gouverneur » d'horloge) et « bombardier », d'après les documents d'archives communales :

Serrurier, il confectionne serrures et clefs pour diverses tours de la ville: « A JEHAN D'OTREP pour ... ale porte a son Bouvingnes, une noefve serrure et une clef, ...30 h [heaume, monnaie] » ; « A JEHAN D'OTREP, ale tour aux Heures pour une serrure avec le clef mises ale hugelecte [coffre] à pouldre ... » ; « A JEHAN D'OTREP..., pour avoir fait une clef ale serrure de l'huis [porte] dele tour de Cocreaumont allant ale noefve tour dessoubz le chasteau ... une noefve clef ale hugelecte dele tour Jehan Gobin ».

Fabricant et gouverneur d'horloge : « A JEHAN D'OTREP pour ... ale tour aux Heures, pour avoir refaict le cercle dele banière avec huit havetz [crochets] de colmes et ralongier le verge de fer servant aux appeaulz de l'orologe » ; « A JEHAN D'OTREP pour, durant led. tempz, avoir conduit l'horologe dud. Bouvingnes, 15 oboles »

Bombardier : « A lui [JEHAN D'OTREP], pour gages de bombardier, 8 oboles »

Toutes ces mentions sont extraites des comptes communaux de Bouvignes de 1505-1506 ⁽²⁸⁾. Mais, il n'est pas exclu (et la chose me paraît même hautement vraisemblable) que Bouvignes ait possédé son horloge communale dès avant 1504, car le plus ancien compte communal de Bouvignes qui nous soit parvenu ne date que de 1504-1505. Un compte plus tardif (1524-1525) confirme l'emplacement de l'horloge sur la « Tour aux Heures » ⁽²⁹⁾, dont le cadran était probablement une pièce extérieure, soumise aux intempéries, peut-être un cadran en bois, qui est fortement dégradé une vingtaine d'années plus tard et qui doit être remplacé dans son intégralité :

28. Comptes communaux, Toussaint 1505 - Toussaint 1506, cité par Jules BORGNET. Cartulaire de la commune de Bouvignes. Namur, Wesmael-Legros, 1862, t.2, pp.283-284.

29. Selon Alfred HENRI, (Notes sur l'histoire de Bouvignes. Namur, J. Godenne, 1888, p. 247), la « Tour aux Heures », était située sur les murailles de la ville, sur le « kay ». Des travaux de réfection des combles et de la toiture de la tour aux Heures sont effectués en 1550 : « A Lambert DU MAISNIL, Perpète son frère et son serviteur, pour avoir besoigné au comble et au toix de la tour aux Heures » (Comptes communaux, St- André 1549 à St- André 1550, cité par Jules BORGNET. Cartulaire de la commune de Bouvignes. Namur, Wesmael-Legros, 1862, p.300). Le sac de la ville par les troupes du roi de France Henri II en 1554 lui donne le coup de grâce : la tour aux Heures sera démolie au cours de l'année 1556-1557 : « A ung compaignon, pour avoir abbatu la thour aux Heures, 14 liv. 5 sols » (Comptes communaux, St- André 1556 à St- André 1557. In : Jules BORGNET. Cartulaire de la commune de Bouvignes. Namur, Wesmael-Legros, 1862, pp.301-302, 323).

« A COLINET L'ESCAILTEUR [ardoisier] et 4 aides avecq lui, pour avoir mis jus [en bas, par terre] de la tour az Heures le vielz cadran et l'horloge... »
« ... Au painctre qui a painct led. neuf cadran ... , 8 oboles 6 heaumes »⁽³⁰⁾

Le nouveau cadran doit être un cadran en bois plutôt qu'un cadran en métal, car Henry CORET, qualifié d'escrignier, est payé 2 oboles « pour avoir refait et livré ung neuf cadran ».

C'est encore un artisan qualifié de serrurier qui est conducteur de l'horloge en 1545-1546:

« A Jehan ANDRIEU, serrurier, pour ... avoir conduit et mené l'orloge de lad. ville, 11 carolus »⁽³¹⁾.

Il est d'ailleurs fort probable que Bouvignes, commune prospère, ait possédé vers le milieu du XVI^{ème} siècle, au moins deux horloges publiques, dont l'une est installée dans la Tour aux Heures. La seconde horloge se trouve dans l'église Saint-Lambert. Lors du sac de 1554, l'église (dont la tour a dû subir une réfection en 1550 - ou être rebâtie) n'est pas complètement détruite, les murs restent debout. On restaure les toitures au cours des trois années qui suivent et en 1557, on place une horloge dans la tour.

Note concernant le métier d'horloger municipal :

Si à la fin du Moyen Age les serruriers jouent un rôle-clé dans la construction des premières horloges mécaniques, dans plusieurs (nombreuses ?) villes, à plusieurs reprises, au XV^{ème} siècle, nous voyons un certain nombre d'horlogers municipaux, et qui, je le rappelle, appartiennent très longtemps au métier des fèvres-serruriers, également exercer d'autres fonctions officielles, en particulier dans le domaine de l'art militaire. Ce fut notamment le cas à Fosses et à Bouvignes. En France, Pierre CUDRIFIN, bourgeois de Fribourg, qualifié de « *magister bombardum et horologiorum* », se voit

30. Comptes communaux, Toussaint 1524 - Toussaint 1525, cité par Jules BORGNET. Cartulaire de la commune de Bouvignes. Namur, Wesmael-Legros, 1862, p.292.

31. Comptes communaux, Toussaint 1545 - Toussaint 1546, cité par Jules BORGNET. Cartulaire de la commune de Bouvignes. Namur, Wesmael-Legros, 1862, p.317.

chargé, en 1422, par les autorités de Romans (département de l'Isère) d'y construire une horloge. Il s'engage à séjourner une année dans la ville pour effectuer ce travail. En outre, ses connaissances en mécanique font de lui, vers 1427, un canonnier et même le « *premier canonier du roy* » de France ⁽³²⁾. A Bâle, la fonction de préposé à l'arsenal requérant de hautes capacités mécaniques a été confiée à plus d'une reprise à des horlogers ⁽³³⁾. D'autres exemples de cumuls d'activités d'horloger et d'ingénieur militaire rencontrés dans les villes italiennes sont fournis par l'historien C. Cipolla. Ainsi, le gouverneur de l'horloge de l'église Saint-Gothard à Milan est désigné en 1474 comme « *bombardarius* » ⁽³⁴⁾.

Dans nos régions, à Tournai, Gossart PLONC DE ROY, du métier des fèvres, horloger de la ville de 1461 à son décès en 1483 (en 1461, il « refait presque à neuf » l'horloge du beffroi), fournit à sa ville divers engins militaires (coulevrines, serpentines, mortiers à poudre) ⁽³⁵⁾. A Lille, Pierre DEMILEVILLE, horloger de la ville de 1384 à 1408, et son successeur Jacques YOLENS (de 1408 à 1414), jouent un rôle important dans l'artillerie lilloise à la charnière des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles ⁽³⁶⁾. Tous deux sont responsables du matériel de guerre, chargés de la fabrication et de l'entretien des canons, chargés aussi de la fabrication de la poudre ; ce cumul de fonctions techniques hautement spécialisées (on peut parler d'ingénieur avant la lettre) se maintiendra à Lille jusqu'en 1414. La mission militaire prend de plus en plus d'ampleur et entraîne la création d'un nouveau poste communal, celui du commis aux canons, distinct du poste d'horloger de la ville.

32. Paul MEYER. Maître Pierre Cudrifin, horloger, et la ville de Romans (1422-1431). In : Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France. 1892, pp.39-52.

33. Hans Christoph ACKERMANN. L'Horlogerie dans les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. In : L'Homme et le Temps en Suisse, 1291-1991, 1991, p.100.

34. Carlo M. CIPOLLA. Clocks and Culture, 1300-1700. Londres, 1978, pp.50-51.

35. In : Eugène SOIL DE MORIAMÉ. Artillerie et fondeurs d'artillerie. In : Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique. 1889, pp 129-142.

36. DE LA FONS DE MÉLICOCQ. Jacquemart Yolens, horloger et serrurier lillois. In : Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France. Paris, 1857, t. III, p. 719.

Cette fonction consiste « *a garder et solliciter les canons veuglares garnis, materiaulx et autres habillemiens de canons appartenans a le ville* » (37).

f. Autres villes du comté de Namur

Ce relevé d'horloges d'édifice est forcément incomplet et il serait intéressant de savoir si Philippeville et Mariembourg, créations urbaines *de novo*, à vocation d'emblée militaire, datant du milieu du XVI^{ème} siècle, se sont dotées d'une horloge publique.

Ciney, capitale du Condroz, a-t-elle possédé une horloge de tour au XV^{ème} siècle ? C'est en tout cas ce que suggère le titre de l'article de M. Daniel MARTIN, professeur à l'IATA à Namur et paru dans le Bulletin Campanaire en 1999 (38). Si l'ancienneté de l'horloge ne peut être mise en doute, au vu de sa construction, date-t-elle bien du XV^{ème} siècle ? Il serait en tout cas grandement intéressant de la confronter à l'horloge de Damme (vers 1460), la plus ancienne qui soit conservée en Belgique, et à l'horloge conservée au musée de Tellin (39).

Enfin, si des lecteurs étaient informés de l'existence d'autres horloges d'édifice, anciennes, dans le Namurois, je leur serais reconnaissant de bien vouloir en informer la rédaction.

SUITE DE L'ÉTUDE

Dans des prochains numéros du Bulletin Campanaire, nous poursuivrons notre parcours « horlogerie d'édifice » en visitant le comté de Hainaut.

37. Claude PETILLON. Le personnel urbain de Lille (1384-1419). In : Revue du Nord. 1988, t.65, n° 257, pp. 419-421.

38. Daniel MARTIN. Une horloge de tour du XV^{ème} siècle sauvée de l'oubli à Ciney. In : Bulletin Campanaire 1999, n° 17, pp. 5-10.

39. Horloge signée Cornelis VAN BOUCHOUDT 1634, un horloger né (30 octobre 1602) et actif à Lierre, puis à Bruxelles selon un acte daté du 2 août 1664 ; père de Jaspar VAN BOUCHOUT, né à Lierre, le 27 juillet 1641 et mentionné dans un acte daté du 20 octobre 1668, comme « *borger ende Mr. horlogiemaecker binnen Brussel* ».

Potins campanaires

o

- **L'adjectif « campanaire » à nouveau au dictionnaire**

L'adjectif « campanaire » figure à nouveau dans les dictionnaires de la langue française (Larousse, Robert et Hachette, éditions 2007), avec pour définition : « *adjectif relatif aux cloches et à leur fabrication* ».

Cette reconnaissance linguistique est de nature à faciliter notre dialogue avec des partenaires qui seraient peu familiers de cet adjectif vocable (voir également à ce propos le Bulletin Campanaire 2004/4 - n°40, p. 45).

- **Dinant : la collégiale en quête d'un carillon**

Remplacer l'actuel tintement monocorde d'une cloche de la collégiale par le son mélodieux d'un carillon pour annoncer l'écoulement des heures, tel est le pari que s'est fixé, voici deux



ans, l'Asbl *Les Amis de la Collégiale*. De quoi conférer au célèbre clocher de Dinant une sonorité davantage en adéquation avec l'originalité de sa coiffe en forme de bulbe et renouer avec la tradition carillonnante locale. Une souscription a été ouverte afin de financer le coût de l'opération. Pour des raisons budgétaires, le choix initial s'est porté sur un carillon de 23 cloches, extensible à terme à 35 cloches, avec clavier manuel.

- **Journées du Patrimoine 2006 (9-10 sept)**

Les 7 beffrois de Wallonie ont été mis particulièrement à l'honneur lors des Journées du Patrimoine 2006, dont le thème était *Patrimoine et citoyenneté* : un encart de plusieurs pages a été consacré à ces édifices dans le programme général de ces journées, au cours desquelles ces bâtiments ont, par ailleurs, connu un succès de foule impressionnant.

- Festivals et cycles de concerts de carillon en Wallonie durant l'été 2006

La tradition des festivals et des cycles de concerts de carillon se renforce d'année en année en Wallonie et à Bruxelles.

Que ce soit à Ath, Nivelles, Wavre, ou ailleurs, on observe une fidélisation encourageante du public, un développement manifeste de l'infrastructure d'accueil, de la qualité des programmes, etc.

C'est de bon augure pour l'avenir ...



Ci-dessus : un des temps forts du Festival international de Carillon de la ville de Wavre (8-10 septembre) : accompagnement du concert de l'Académie de musique locale par Christian Boon et Charles Dairay au carillon ambulant de Prague (à droite sur la photo).



Ci-dessus : public au pied du beffroi de Gembloux lors du concert de carillon de Patrice Poliart, le 10 septembre.

- **Liège au son des cloches**

Le 27 septembre, à l'occasion de la fête de la Communauté française, des concerts de carillon ont été donnés pour la première fois de manière simultanée aux carillons de la cathédrale St-Paul et de l'église St-Jean-l'Évangéliste, avec Fabrice Renard et Jean-Christophe Michallek aux claviers de ces instruments.

- **Andenne : une polémique autour du carillon**

Des citoyens d'Andenne ont intenté une action en justice visant à faire taire le carillon automatique de la collégiale Ste-Begge en raison de son impact sur le repos des riverains. Après conciliation, un compromis a été trouvé fin juin avec l'autorité ecclésiastique.

- **Subsides pour les Journées du Patrimoine 2007**

Les demandes de subsides pour des animations campanaires dans le cadre des Journées du Patrimoine 2007 doivent être impérativement introduites d'ici à fin février 2007 au Secrétariat des Journées du Patrimoine (rue Paix Dieu 1B, B-4540 Amay).

Renseignements complémentaires : www.journeesdupatrimoine.be.

- **Malmedy : l'horloge de l'église des Capucins remise à neuf**

Cela faisait bien longtemps que le quartier des Capucins n'avait plus entendu sonner les cloches de son église. Et pour cause, il semble que le mécanisme de son horloge ait été arrêté à l'arrivée des révolutionnaires français... Dans le cadre des travaux de restauration de l'édifice, la Ville de Malmedy a confié à un maître horloger local la restauration de cette horloge datant de 1749 et qui fonctionne à nouveau sans problème.

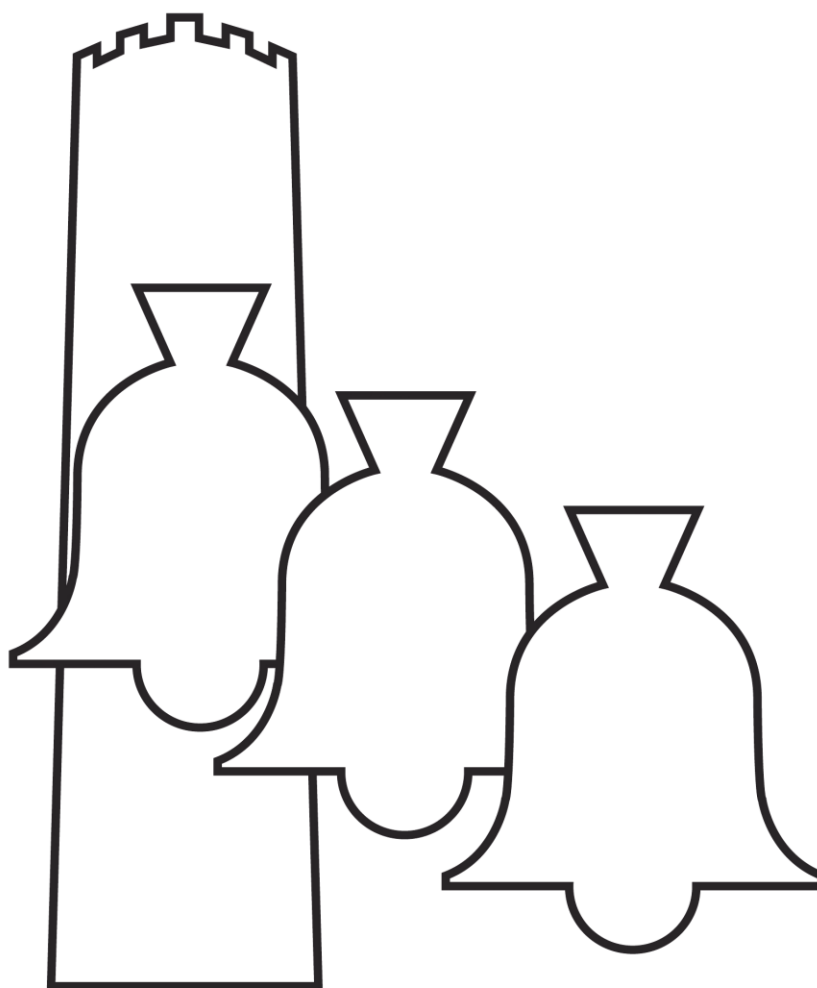
- **Løgumkloster (Danemark) : un carillon ambulant en cadeau à l'École scandinave de carillon**

Un Danois fortuné a offert à l'École Scandinave de Carillon la somme nécessaire pour la construction, par Petit & Fritsen, d'un carillon ambulant de 50 cloches et l'acquisition du camion pour le tracter.

MICHIELS

CLOCHES • CARILLONS • HORLOGES DE TOUR

MAISON FONDÉE EN 1860



Korenmarkt 6, 2800 Mechelen
Tel. +32 (0)15 42 12 96 - Fax. +32 (0)15 43 19 12
michielsmechelen@telenet.be

Le saviez-vous ?

Une cloche pour se souvenir

Philippe Dufrêne

En ce cinquantième anniversaire de la tragédie du Bois du Cazier à Marcinelle (Province du Hainaut), l'ACW souhaite, par cet article, apporter sa contribution à ce souvenir douloureux.

Le 8 août 1956, une catastrophe minière, sans précédent dans l'histoire de la Belgique, est survenue au fond de la mine du Bois du Cazier : 262 victimes de 12 nationalités différentes, en majeure partie des Italiens, manquèrent à l'appel.

Depuis 2002, une cloche commémore ce triste événement sur le lieu du drame.



Caractéristiques de la cloche :

- **Poids** : 440 kg
- **Diamètre** : 88 cm
- **Note** : la bémol
- **Fondeur** : Pontificia Fonderia Marinelli, de Agnone (Italie)
- **Nom** : Mariae Mater Orphanorum (Marie Mère des Orphelins)
- **Ornementation** :
 - sur la partie supérieure :
 - « *Federazione Maestri del Lavoro d'Italia* », avec l'étoile du mérite
 - logos des 12 régions italiennes touchées par cette tragédie, ainsi que celui de la commune de Charleroi
 - au centre :
 - effigie de la Vierge, les mains tendues, ainsi que des visages de jeunes rappelant les 406 orphelins des travailleurs disparus
 - quelques signes propres aux mineurs : la lampe, un chariot de charbon, le site du Bois du Cazier, un Mineur
 - sur la partie inférieure : la mention « *Marcinelle, 8 août 1956* », son logo, le nom de la cloche « *Mariae Mater Orphanorum* », la date « *A.D.M.M.I.I* ».

Usage :

Chaque année, le 8 août, 262 tintements rappellent autant de victimes. En d'autres circonstances commémoratives, elle sonne en souvenir des travailleurs disparus.



Ce témoignage sonore glorifie le travail pénible des Mineurs et chante la fraternité dans le souvenir.

La revue des revues

Serge Joris

Les revues sont classées ci-dessous par ordre alphabétique. Des informations complémentaires sur leur contenu peuvent être obtenues au tél. +32-(0)81/61.09.68 :

Cloches et carillons

- **British Carillon Society (BCS) Newsletter n° 68 - octobre 2006 :**

Le centenaire du carillon de Bournville - Réflexions sur le récent congrès de la Fédération Mondiale du Carillon à Gdansk - La mise sur pied, au Royaume-Uni, d'une association de collectionneurs de cloches - Liste des membres de la BCS.

Suppléments musicaux : « Valse », de Wolfgang Amadeus Mozart, arr. E. Vitu - "Duet de Fleurs", extrait de "Lakmé" de Leo Delibes, arr. Ray Aldington.

- **Bulletin (Guild of Carillonneurs of North America, GCNA), vol. 52 (2003) et vol. 53 (2004) :**

C'est avec un retard considérable que la GCNA a publié ses Bulletins 2003 et 2004.

Vol. 52 : liste et biographie de la centaine de membres honoraires de la guilde.

Vol. 53 : compte-rendu des congrès de la GCNA à Ann Arbor (Michigan) en 2002 et à Berea (Kentucky) en 2003 - Conception et construction d'un clavier d'étude - Interview de John Pozdro et de Roy Hamlin Johnson, compositeurs de musique pour carillon.

- **Campanae Lovanienses (Leuven), 19e année, n° 1 - août 2006 et n° 2 - juillet 2006 :**

N° 1 : L'acquisition récente, par la bibliothèque de l'Université de Leuven, d'un manuel (datant de 1756) traitant de la programmation du tambour automatique de carillon de la ville de Gand (Gent) -

Compte-rendu du récent congrès de la Fédération Mondiale du Carillon à Gdansk – Liste des membres de l’association.

N° 2 : édition spéciale consacrée aux cloches dans l’iconographie postale (voir page 50 du présent Bulletin).

- **Klok en Klepel (Nederlandse Klokkenspel-Vereniging, NKV), n° 95 – juin 2006 :**

La difficile restauration du carillon de Haarlem – Un nouveau carillon à Garderen – Réflexions sur l’improvisation musicale au clavier de carillon et sur la conception de programmes de concerts de carillon – La 87^e assemblée générale de l’association – Le remplacement de Jacques Maasen par Frans Haagen et Henk Verhoef à la tête de l’école de carillon d’Amersfoort.

Supplément musical : «Frühlingsmorgen», de Franz Bendel, arr. G. Peters.

- **L'Art Campanaire (Gilde des Carillonneurs de France, GCF), n° 60 – juillet 2006 :**

Fac-similé d’un article sur les carillons publié en 1908 dans la Revue des Sciences et de leurs Applications aux Arts et à l’Industrie – Programme des concerts de carillon en France durant l’été 2006 – Proposition de loi pour les sonneries de cloches dans les départements d’Alsace-Moselle.

- **Magazine (Vlaamse Beiaardvereniging, VBV), 12e année, n°2 – avril-mai-juin 2006 :**

Description du carillon d’Ypres (Ieper) – Réflexions sur la campanométrie (établissement de critères objectifs pour la caractérisation de cloches et carillons) - L’assemblée générale de l’association à Termonde – Réflexions sur les aspects technologiques des divers systèmes de carillons automatiques.

Supplément : carte des carillons de Wallonie, éditée en 2006 par l’ACW.

Supplément musical : «Se Vuol Ballare, Signor Contino », extrait des «Nozze di Figaro», de Wolfgang Amadeus Mozart, arr. G. D’Hollander.

- **Patrimoine Campanaire (Société Française de Campanologie, SFC), n° 53 - sept.-déc. 2006 :**

Les noms des cloches au Moyen Age (suite de l'article de Th. Gonon) - Les cloches de l'église Ste-Croix de St-Servan-sur-Mer - Compte-rendu de l'édition 2006 des rencontres campanaires organisées par l'Association Carillons en Pays d'Oc - Actualités de France et d'ailleurs : cloches, musique et carillons, nouvelles des sonneurs, clarines et sonnailles, droit et tribunaux, musées et expositions campanaires, vie de l'association, nouvelles acquisitions de la bibliothèque de la SFC, etc.

- **'t Schipke (Bulletin de liaison de Campana, l'association des élèves de la Koninklijke Beiaardschool Jef Denijn, Mechelen), 23^e année, n° 2 - 3, janvier-juin 2006 :**

Conseils pour la construction d'un clavier d'étude de carillon - Excursions de l'association à Gand (Gent), Renaix (Ronse), Asten et Geldrop (Pays-Bas) - Analyse statistique des élèves inscrits à l'école de carillon de Malines (Mechelen) - L'histoire du carillon de Jan Donnes (version néerlandaise de l'article de M. Lejeune paru dans le Bulletin Campanaire ACW n° 45) - La restauration du carillon de l'église Ste-Gertrude de Louvain (Leuven) - Un nouveau carillon ambulant pour la Communauté flamande ? - Nouvelles de l'école de carillon de Malines (Mechelen).

Horlogerie monumentale

- **Het Torenuurwerk (Stichting tot Behoud van het Torenuurwerk, NL), n° 91 - septembre 2006 :**

Description de l'horloge monumentale de Dinan (Bretagne) datant de 1498 - Une visite au Musée de l'horlogerie de Saint-Nicolas d'Alhiermont (Seine-Maritime) - La restauration de l'horloge monumentale de la Petruskerk à Oud-Sloterdijk et de celle de la sacristie de l'église de Monnickendam - Horloges monumentales en Amérique Centrale et en Amérique du Sud.

o0o

COURRIER REÇU

o

Nous sommes heureux de vous communiquer ci-après le courrier reçu d'Adrian Gebruers, Président de la Fédération Mondiale du Carillon, à l'occasion de la séance académique clôturant les activités organisées dans le cadre du 10^e anniversaire de l'ACW :

*Thibaut Boudart,
Président de l'ACW
Rue de la Station, 48
B 5080 Rhisnes
Belgium*

6 February 2006

Dear President Boudart,

Thank you for sending me the copy of the " Editions Musicales pour Carillon - Volume 1", a most interesting selection of music for our instrument.

May I also extend to you and all involved congratulations on reaching the tenth year of the Association Campanaire Wallonne and wish you every success in the celebrations marking this anniversary.

I am most impressed by all your work in promoting the carillon art in Wallonia, including the quality of your fine publication "Bulletin Campanaire".

Keep up the good work !

Sincerely,



*Adrian Patrick Gebruers KSG
President of the World Carillon Federation.*

NOUVELLES PUBLICATIONS

o

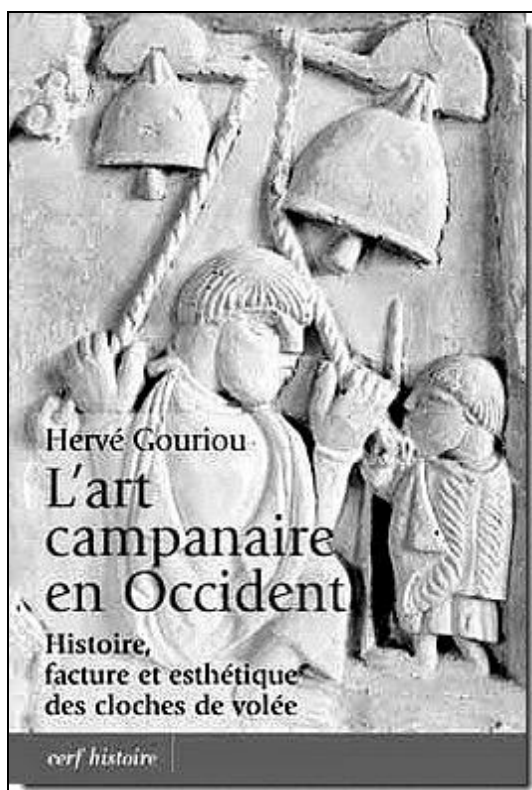
L'art campanaire en occident

Histoire, facture et esthétique des cloches de volée - Le cas français

Hervé Gouriou

CERF Histoire (Paris), mars 2006 - ISBN 2204076120

Format 240 x 160 x 20 - 336 pages - 34 €



Articulé autour de plusieurs grands axes techniques, historiques, sociologiques et musicaux, l'ouvrage présente des facettes parfois totalement méconnues de l'art campanaire.

Animé par sa passion de la campanologie depuis l'âge de 12 ans, l'auteur met à la disposition du lecteur vingt années d'expérience de terrain doublées par de longues études universitaires, essentiellement consacrées à la campanologie.

Répertoire de fondeurs de cloches

Société Française de Campanologie (SFC), Paris

210 pages - 47 € franco.

Le répertoire des fondeurs de cloches ayant exercé en France depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours a été réédité l'année dernière par la SFC afin d'y incorporer les compléments collectés depuis 1998. Ce sont maintenant 4438 entrées (soit 4300 noms de fondeurs) qui sont proposées, avec informations généalogiques et dates.

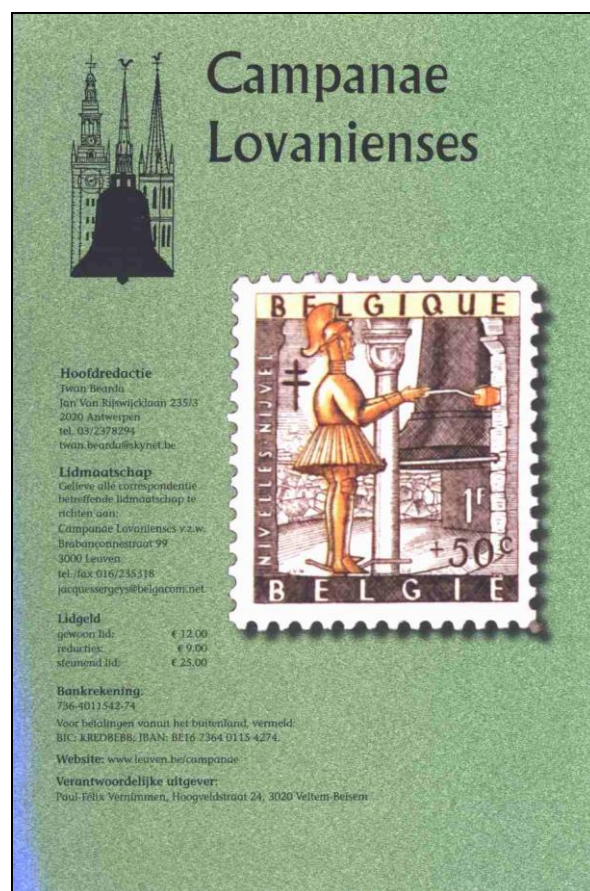
Les cloches dans l'iconographie postale

Campanae Lovanienses, 19e année, n° 2, juillet 2006

Format 160 x 240 - 30 pages

Ce numéro spécial de la publication trimestrielle de Campanae Lovanienses, édité à l'occasion du 500^e anniversaire de l'implantation des fondeurs Van den Ghein à Malines (Mechelen), présente près de 110 photos en couleur de timbres-poste à iconographie campanaire, émis par plus de 50 pays et provenant de la collection privée de Paul Lauwers (philatéliste belge descendant de la lignée des fondeurs précités). Les photos, d'excellente qualité, sont légèrement agrandies afin de permettre d'apprécier les détails des timbres ⁽⁴⁰⁾. Le document contient une introduction générale en néerlandais, anglais et français.

Pays concernés : Albanie, Allemagne, Andorre, Angola, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Belgique, Brésil, Iles Cayman, Chili, Chine, Corée (Nord et Sud), Cuba, Chypre, Rép. Dominicaine, Espagne, Iles Féroé, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Jersey, Laos, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Mexique, Monaco, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niuafo'ou, Norvège, ONU (Genève et Vienne), Pays-Bas, Pologne, Russie, Salvador, Slovénie, Saint-Pierre-et-Miquelon, Suisse, Tchécoslovaquie, Rép. Tchèque, USA, Vatican, Vietnam, Yémen.



40. M. Lauwers avait publié dans le Bulletin Campanaire 2001/3, n° 27, p. 13 une version en noir et blanc d'une partie de ces timbres, avec commentaires historiques.

Transcriptions pour carillon

André Ranfaing

Copie des cahiers 1 à 16 de transcriptions pour le carillon réalisées par André Ranfaing, carillonneur de Saint-Quentin (F) jusqu'en 1980, peut être acquise au prix global de 30 € (hors frais d'expédition) auprès de :

Jean-Pierre Villenave
36, rue des Pèlerins
F- 40990 Buglose (France)

Ces cahiers représentent, au total, plus de 400 pages de musique pour carillon.

So menichmael ghij hoort den helderen clockenslach

Een inventarisatie van luid- en speclklokken in de Provincie Groningen

Adolph Rots & Harry de Olde

Editions Philip Elchers - ISBN 9050480861

Format 230 x 230 - 236 pages - photos couleur et noir/blanc - 32,5 €



Il s'agit de l'inventaire des 420 cloches de volée et des 35 carillons de la province de Groningen (relevé des dimensions, tonalités, inscriptions, noms des fondeurs, particularités diverses, etc.).

Il contient un chapitre consacré à l'histoire campanaire de cette province et un CD présentant l'enregistrement de 54 de ses sonneries de cloches.

Une excellente idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année :

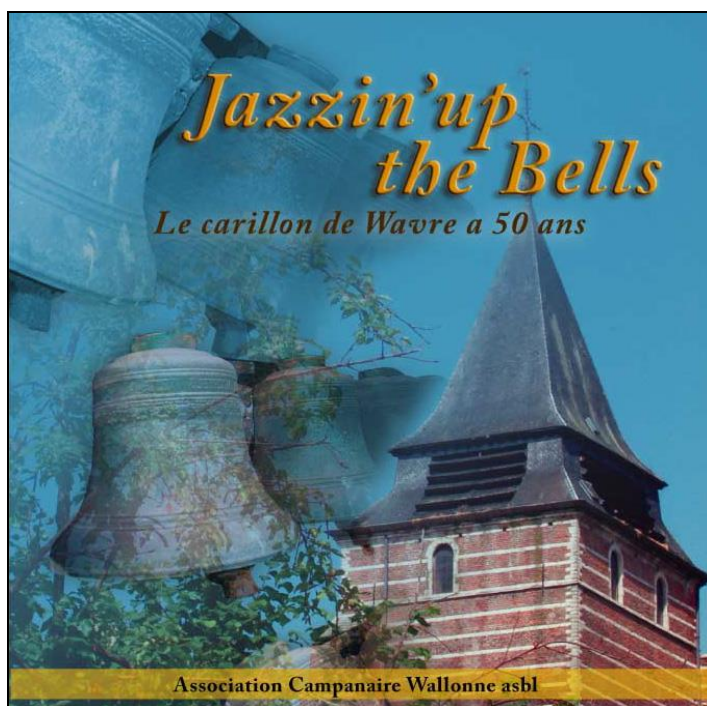
CD Jazzin'up the Bells (FAISONS « JAZZER » LES CLOCHES)

o

Enregistré lors du concert du 50e anniversaire du carillon de Wavre, ce CD édité par l'Association Campanaire Wallonne offre 66 minutes de pur bonheur : quinze morceaux bien connus et accessibles au grand public, interprétés soit au carillon seul, soit conjointement par le carillon et l'*Amandi Jazz Quartet* de Gilles Lerouge (FR).

Quelques titres :

- *Dans les rues d'Antibes*
(Sydney Bechet)
- *Mon Amant de Saint-Jean*
(Angel - Carrara)
- *Tequila*
(Wes Montgomery)
- *Bluesette*
(Toots Thielemans)
- *Autumn Leaves*
(Johnny Mercer)
- *Oh when the Saints*
- *Etc.*



Ce CD, dont des extraits sonores figurent sur le site Internet de l'ACW, peut être commandé au Secrétariat de l'association (Rue de la Station, n°48, 5080 Rhisnes, Belgique - tél. : 32-(0)81/566.960, e-mail : secretariat@carillons.be) au prix de **15 € + 2,5 € de frais de port**, à verser sur le compte de l'association (068-2436615-02 - IBAN : BE32 06824366 1502 - BIC : GKCCBEBB) avec la mention « *CD carillon de Wavre* ».

Agenda

Cette rubrique regroupe les informations parvenues à la Rédaction du Bulletin Campanaire ACW à fin septembre 2006. Des renseignements complémentaires à leur sujet peuvent être obtenus au tél. 32-(0)81 / 61.09.68.

Délais pour le prochain Bulletin Campanaire

Nous vous invitons à nous faire parvenir avant le 15 décembre les informations que vous souhaiteriez communiquer dans les rubriques *Agenda, Potins Campanaires, Courrier des lecteurs* ou autres du prochain Bulletin Campanaire.

- **8 et 22 octobre à 14h : Bruxelles (cathédrale St-Michel)**
Suite de la série de concerts organisés par l'association Tintinnabulum :
 - **8 oct.** : J.-P. Hautekiet
 - **22 oct.** : A.-E. Trigalet*Renseignements* : au tél. 32-(0)2-653.47.18
- **15, 22 et 29 octobre à 15h : Verviers (église Notre-Dame des Récollets) : concerts dans le cadre des « Dimanches d'automne »**
Les concerts seront donnés par F. Lambrecht, J.-C. Michallek et F. Renard. Un de ces concerts bénéficiera du subside ACW.
Renseignements : au tél. 32-(0)498-24.92.46 et 0496-81.46.22
- **1 novembre à 11h : Liège (église St-Jean-l'Evangeliste) : concert à quatre mains**
Le concert sera donné par J.-C. Michallek et Fr. Lambrecht.
Renseignements : au tél. 32-(0)498-24.92.46 et 0496-81.46.22

• **Concerts de carillon pendant la période de Noël et Nouvel-An :**

- **8 déc. : Tournai (Beffroi) :** P. Flamme (heure à préciser ; *renseignements* : au tél. 32-(0)69-22.40.45 et via *tourisme@tournai.be*)
- **9 déc. : Tournai (Beffroi) :** Th. Bouillet (heure à préciser ; *renseignements* : au tél. 32-(0)69-22.40.45 et via *tourisme@tournai.be*)
- **16 déc. :**
 - **Wavre (marché de Noël) :** C. Boon au carillon ambulant de Prague (à confirmer)
 - **Tournai (Beffroi) :** Fr. Clément (heure à préciser ; *renseignements* : au tél. 32-(0)69-22.40.45 et via *tourisme@tournai.be*)
- **17 déc. : Tournai (Beffroi) :** Fr. Clément (heure à préciser ; *renseignements* : au tél. 32-(0)69-22.40.45 et via *tourisme@tournai.be*)
- **17- 25 déc. : Liège : Nadalet à l'église St-Jean-l'Evangeliste**

Le Nadalet est une tradition occitane d'annonce quotidienne, par le carillon, de l'approche de la fête de Noël. Il sonnera tous les jours de 17 à 19 h, aux bons soins de F. Renard, F. Lambrecht et J.-C. Michallek.
- **23 déc. : Liège (Cathédrale St-Paul) :** F. Renard à 12 h
- **24 déc. :**
 - **Mons (Beffroi) :** E. Duwelz à 12h
 - **Wavre (église St-Jean-Baptiste) :** C. Boon à 16h
 - **Bruxelles (cathédrale St-Michel) :** S. Gratchev à 14h
 - **Tournai (Beffroi) :** Th. Bouillet (heure à préciser ; *renseignements* : au tél. 32-(0)69-22.40.45 et via *tourisme@tournai.be*)
- **25 déc. :**
 - **Braine-le-Comte (église St-Géry) :** E. Duwelz à 11.30h
 - **Enghien (église St-Nicolas) :** E. Duwelz à 16h
- **30 déc. : Verviers (église N-D des Récollets) :** J.-C. Michallek et F. Lambrecht à 11 h
- **31 déc. : Bruxelles (cathédrale St-Michel) :** S. Joris à 14h

Le Comité de rédaction :

T. Boudart, rue des Combattants 107 A, 1310 La Hulpe

B. Chapelle, rue du Bouchat, 4, 5030 Spontin

E. Delsaute, rue de la Dodaine 3/2, 1435 Mont-Saint-Guibert

S. Joris, rue E. Labarre 45, 5030 Ernage

Ph. Slégers, rue de la Station 48, 5080 Rhisnes

Dépôt 5030 Gembloux - Périodique trimestriel - 12^e année - n°48 - 4^e trimestre 2006
Editeur resp. : S. Joris - 45, rue E. Labarre - B-5030 Gembloux - ☎ 32-(0)81/61 09 68